

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Introduction à la formation en physiothérapie 2022-2023

Code : S.PH.SO.1000.FD.22 **Type de formation** : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 2 ECTS **Langue principale d'enseignement** : Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées :

- **Rôle Expert·e** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4, Ab5, Ab6, Ab7, Ab8
- **Rôle Communicateur·trice** : compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- **Rôle Collaborateur·trice** : compétences Cb1, Cb2
- **Rôle Leader** : compétences Db1, Db2, Db3
- **Rôle Promoteur·trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4, Eb5, Eb6
- **Rôle Apprenant·e et formateur·trice** : compétences Fb1, Fb2
- **Rôle Professionnel·le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Présenter la profession, sa complexité et ses particularités et en expérimenter certains aspects.
- Sensibiliser à l'autonomie de l'apprentissage.
- Cultiver l'identité professionnelle romande des étudiant·e·s en physiothérapie.
- Créer des liens entre les étudiant·e·s de la filière romande.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Initiation et réflexion autour des différents aspects de la profession au travers d'une vignette clinique (Evaluation, Intervention, Démarche scientifique).
- Expérimentation des techniques de base d'évaluation et d'intervention dans le cadre d'ateliers pratiques.
- Présentation du Plan d'études cadre 2022 du Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie, du référentiel de compétences professionnelles et de l'organisation de la filière.
- Présentation de la filière romande de physiothérapie, des associations professionnelles suisses et cantonales (GE, VD, VS) et des associations d'étudiants en physiothérapie.
- Présentation du site d'appartenance, de son organisation et de son programme de formation.

Modalités pédagogiques

- Cours magistral
- Modalité digitale
- Séminaire
- Travaux de groupes intra- et inter-sites

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

- Oral Examen écrit Dossier écrit Pratique Autre : réalisation d'un poster en groupe, et dépôt sur Moodle d'une présentation vidéo individuelle flash de 30 secondes

Date de l'examen ou du retour des travaux :

•22.09.2022

Conditions de validation du module

Les modalités d'évaluation détaillées et le calcul de la note finale sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible Pas de remédiation Autre : ...

Remédiation

- **Modalités** : travail complémentaire portant sur les insuffisances constatées selon consignes transmises par le ou la responsable du module
- **Délai** : au plus tard durant le semestre académique suivant.
- **Conditions de validation du module** : le module est validé si l'évaluation complémentaire est suffisante.

La note après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- **Modalités** : Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant-e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus
- **Délai** : au plus tôt dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Bibliographie fournie en cours

10. Enseignant-e-s

Intervenant-e-s internes et externes aux Hautes écoles de Santé Genève, Vaud et Valais-Wallis.

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la HEdS Genève : BELLEMARE Pierre
- Pour HESAV : DEMEULENAERE Philippe
- Pour la HES-SO/Valais Wallis : PIRLET Marielle